



QUALIFICATION COMPLÉMENTAIRE « SPORT SUR PRESCRIPTION MÉDICALE »

MODALITES DE L'ÉVALUATION

A l'issue du parcours de formation complémentaire « sport sur prescription médicale » et après avoir validé les modules nécessaires, le stagiaire devra effectuer un stage de 10 heures minimum auprès d'une structure/d'un encadrant d'un réseau « sport santé ». Ce stage devra se faire sous le tutorat d'un professionnel ou d'une personne qualifiée, disposant des prérogatives pour dispenser une activité physique aux patients atteints d'une affection de longue durée (Cf Décret n°2016-1990 du 30 décembre 2016).

A l'issue de ce stage, le stagiaire pourra se présenter à l'examen d'évaluation pour la délivrance de la qualification complémentaire « sport sur prescription médicale ». Cette évaluation est organisée par la fédération.

Seuls les titulaires des qualifications suivantes pourront se présenter à la certification :

- Coach Athlé Santé
- Coach option marche nordique forme
- Coach option running forme
- Coach option Athlé forme

Et par équivalence, les titulaires du CQP animateur d'Athlétisme option Athlé Loisirs.

Pour précision, cette certification fédérale autorise les titulaires d'une certification fédérale à un encadrement non rémunéré de l'athlétisme auprès de patients, au sein d'une structure affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme (Arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée).

Les modalités d'évaluation sont constituées des deux parties indissociables suivantes :

➤ **Partie 1 : Un dossier**

A la suite de son stage au sein d'une structure/d'un encadrant d'un réseau « sport santé », le candidat devra rédiger un dossier présentant :

Un programme ou cycle de séances, prenant en compte une démarche d'activité physique Régulière, Adaptée, Sécurisante et Progressive (RASP) pour une maladie chronique identifiée et choisie par le candidat. Ce programme devra intégrer des exemples de personnalisation en lien avec des caractéristiques individuelles du/des pratiquants.

Une page du dossier sera réservée à la conception du plan d'organisation des secours concernant le lieu de pratique des séances.

Une page du dossier sera réservée à une Fiche TUTEUR d'entretien et d'évaluation (ci-après) remplie par le tuteur de stage et rendant compte de l'action menée lors du stage.

Le dossier finalisé doit être envoyé par voie électronique sous format PDF, en un seul et unique document, au responsable régional de la formation à l'encadrement sportif au moins 15 jours avant l'entretien.

➤ **Partie 2 : l'entretien**

Un entretien de 30mn sera réalisé avec le candidat traitant du programme ou cycle de séances présenté dans le dossier et reprenant les éléments attendus. Au cours de cet entretien le jury pourra également questionner et échanger avec le candidat sur son stage pratique ou sur tous sujets relatifs aux compétences attendues de l'encadrement d'une activité sportive sur prescription médicale.

Le responsable régional de la formation à l'encadrement sportif valide le tuteur de stage et les évaluateurs. Il propose au jury fédéral, après avis des évaluateurs, à l'obtention ou à l'ajournement les candidats au diplôme présenté.

Echec à l'examen : En cas d'ajournement à la suite de la session d'examen, le candidat ne conserve aucun acquis partiel et devra, en cas de nouvelle tentative, repasser l'ensemble des épreuves et valider l'ensemble des compétences.

Formation complémentaire : SPORT SUR PRESCRIPTION MEDICALE

Fiche TUTEUR d'entretien et d'évaluation

Cette fiche est un outil permettant de formaliser l'observation du tuteur, d'échanger avec le stagiaire. Elle pourra être utilisée autant que de besoin durant le stage. Elle doit être complétée au moins une fois à l'issue du stage et être remise au stagiaire pour être incluse dans le dossier qu'il présente lors de sa certification. Elle fait partie des pièces obligatoires associées à son examen final.

Nom du stagiaire :

Tuteur :

Signature :

Date d'entretien :

Lieu :

| ELEMENTS D'APPRECIATION TRANSVERSAUX | | | | | |
|---|------------|----------|--------|-------------|------------------|
| <u>Libellé des compétences attendues</u> | Non Acquis | En cours | Acquis | Non observé | <u>Remarques</u> |
| Respecte les horaires de sa mise en responsabilité | | | | | |
| Arrive frais et disponible | | | | | |
| Saisie les opportunités pour échanger et partager pour progresser | | | | | |
| S'organise pour effectuer ce qui lui a été confié | | | | | |
| Fait preuve d'une initiative appropriée | | | | | |
| Se fixe des objectifs à atteindre | | | | | |

| <u>Libellé des compétences attendues</u> | Non Acquis | En cours | Acquis | Non observé | <u>Remarques</u> |
|---|------------|----------|--------|-------------|------------------|
| Utilise un langage propice à sa fonction | | | | | |
| Démontre de l'enthousiasme et de la courtoisie | | | | | |
| Applique avec rigueur les règles de sécurité | | | | | |
| Reste calme et posé devant les difficultés | | | | | |
| Réagit positivement aux critiques et suggestions | | | | | |
| Fait preuve de souplesse et d'adaptabilité | | | | | |
| S'intègre à la structure et à son équipe | | | | | |
| Informe son tuteur ou son responsable dans les plus brefs délais de toute situation délicate ou non maîtrisée | | | | | |

Éléments d'appréciation spécifiques

| ACCUEILLIR ET ENCADRER DES PRATIQUANTS DANS LE CADRE D'UNE PRESCRIPTION MEDICALE | | | | | |
|--|------------|----------|--------|-------------|-------------------------|
| <u>Libellé des compétences attendues</u> | Non Acquis | En cours | Acquis | Non observé | <u>Remarques</u> |
| Le candidat mobilise ses connaissances sur le sport santé (règlementation, recommandations, principes...) pour définir le cadre de son action | | | | | |
| Il utilise des outils et méthodes adaptés (tests, questionnaires, entretiens, ...) pour évaluer le niveau d'aptitude physique des pratiquants | | | | | |
| Il mobilise ses connaissances relatives aux caractéristiques des principales pathologies chroniques pour compléter son évaluation des pratiquants | | | | | |
| Il établit une relation avec les autres acteurs du parcours de soin | | | | | |
| Il associe le/les pratiquants dans la définition d'objectifs à atteindre en termes de prestations physiques et en termes de bénéfices sur la santé et de bien-être | | | | | |
| Il prodigue des conseils et des informations contribuant à une meilleure éducation à la santé (recommandations) | | | | | |
| Il propose un programme d'activités physiques en cohérence avec son évaluation et la prescription adaptées à chaque pratiquant | | | | | |
| Il met en œuvre des situations (exercices) d'activité physique adaptées aux aptitudes physiques des pratiquants | | | | | |

| <u>Libellé des compétences attendues</u> | Non Acquis | En cours | Acquis | Non observé | <u>Remarques</u> |
|---|------------|----------|--------|-------------|------------------|
| Il s'assure d'une pratique Régulière Adaptée Sécurisante et Progressive (RASP) | | | | | |
| Il met en relation les exercices proposés avec les objectifs définis / la prescription médicale | | | | | |
| Il favorise et encourage l'auto-évaluation du pratiquant sur son activité | | | | | |
| Il identifie correctement le rapport-bénéfice/risque de la pratique | | | | | |
| Il tient un carnet de séance | | | | | |
| Il réalise un compte-rendu de l'activité et de ses résultats aux pratiquants et aux autres acteurs impliqués, notamment les prescripteurs (médecins) | | | | | |
| Il mobilise ses connaissances relatives aux caractéristiques des principales pathologies chroniques pour identifier les risques et complications possibles, pour identifier les signes d'alerte qui permettent d'arrêter l'activité et adopter les conduites à tenir | | | | | |
| Il prend en compte l'environnement dans lequel se déroule l'activité pour établir un plan de secours | | | | | |
| Il sait réagir face à un accident et dispenser les gestes de premiers secours | | | | | |
| Il organise et sécurise la pratique en dehors de l'espace sécurisé habituel | | | | | |